

CONSEIL MUNICIPAL

Exécution de l'article L 2121-25 du C.G.C.T

COMPTE-RENDU

de la séance du vendredi 22 septembre 2017

Effectif légal du Conseil Municipal	19
Membres du Conseil Municipal en exercice	19
Membres présents à la séance	15

Etaient présents (dans l'ordre du tableau) :

CAËL Christian, SAVIER Annie, PENTECOTE Jean-Yves, CALBRIX Patricia, MOUGEOLLE Gilles, DURAND Christiane, ANDRE Michel, THIERY Elisabeth, DESJARDIN Pascal, LEJAL Fabienne, THIRIET Marie-Claudine, CAGNIAT Laurent, ROHRER Patrick, ROBIN Sylvie, MELINE Nadia.

Absents (procurations):

DUBOIS Jean-Luc (procuration CAËL Christian), PERRIN Jean-Claude (procuration CALBRIX Patricia), DURAND Hervé (procuration MOUGEOLLE Gilles), MICLO Katia (procuration THIERY Elisabeth).

Absent(s) excusé(s) :

Présentation de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Budget :

- Décision modificative n°2 du budget principal

Personnel :

- Passage à temps plein d'un adjoint d'animation

Foncier :

- Servitude GRDF pour le réseau du stade

Finances :

- Demande de subvention au SMDEV – Enfouissement ligne(s) électrique(s)

Questions diverses :

- Compte-rendu des décisions du Maire
 - o Droit de préemption
 - o Marchés

Etat des demandeurs d'emploi

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h40.

Approbation du compte-rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 05 juillet 2017 est adopté **A L'UNANIMITE**.

Désignation du secrétaire de séance : Madame Fabienne LEJAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

N° 01/17 – DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET PRINCIPAL

Débat : Monsieur le Maire donne le détail des dépenses et recettes nouvelles. Il précise que l'augmentation du temps de travail de l'adjoint d'animation sert à compenser la suppression d'un temps non complet qui était en partie mis à disposition à la Commune par l'Education nationale.

VU l'arrêté du 16 décembre 2013 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif ;

VU la délibération du 31 mars 2017 relative au vote du budget principal 2017 ;

VU la délibération n°09/17 du 02 juin 2017, décision modificative n°2 du budget principal ;

VU la facture en date du 25/07/2017 présentée par la CNRACL ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant l'augmentation de la quantité de travail d'un adjoint d'animation passant de 27/35^{ème} à temps plein ;

Considérant les arrêts de travail et les congés annuels des agents du service technique qui doivent être remplacés ;

Considérant l'augmentation temporaire du temps de travail d'un contrat aidé de 20/35^{ème} à temps plein jusqu'à la fin de l'année ;

Considérant l'extension à venir du régime indemnitaire à certains agents contractuels et titulaires ;

Considérant la demande de contributions rétroactives faite par la CNRACL (Caisse nationale de retraite des fonctionnaires des collectivités locales) ;

Considérant la nécessité d'inscrire les amortissements au budget ;

La décision modificative suivante est proposée au Conseil :

Sens	Section	Compte	Opération	Intitulé	Montant	Nouveau total proposé
D	Fonctionnement	6413	-	Personnel non titulaire	+3.800 €	93.800 €
D	Fonctionnement	6413	-	Personnel non titulaire	+8.000 €	101.800 €
D	Fonctionnement	6411	-	Personnel titulaire	+ 6.800 €	379.300 €
D	Fonctionnement	64168	-	Autres emplois d'insertion	+2.000 €	58.700 €

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

R	Fonctionnement	6419	-	Remboursements sur rémunérations du personnel	+17.000 €	4.000 €
D	Fonctionnement	6453	-	Cotisations aux caisses de retraite	+ 1 452,57 €	108.452,57€
R	Fonctionnement	74718	-	Autres	+ 1.000 €	44.000 €
Opérations d'ordre						
D	Fonctionnement	6811	-		+ 18.677,27 €	18.677,27 €
R	Investissement	2804411	-		+ 92 €	92 €
R	Investissement	28041582	-		+ 72,06 €	72,06 €
R	Investissement	28041632	-		+ 5.984,56 €	5.984,56 €
R	Investissement	28041511	-		+ 6.009,96 €	6.009,96 €
R	Investissement	28041512	-		+ 4.043,18 €	4.043,18 €
R	Investissement	28031	-		+ 2.475,51 €	2.475,51 €

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total budget primitif	2.357.771,99 €	2.357.771,99 €	2.454.366,00 €	2.454.366,00 €
Total DM n°1	2.373.971,99 €	2.387.434,99 €	2.454.366,00 €	2.454.366,00 €
Total nouveaux crédits proposés	2 396 024,56 €	2 405 434,99 €	2.454.366,00 €	2.454.366,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

ACCEPTE la décision modificative telle que présentée au Conseil.

N° 02/17 – PASSAGE A TEMPS PLEIN D'UN ADJOINT D'ANIMATION

Débat : Monsieur le Maire présente la situation des effectifs communaux affectés au service animation, particulièrement dans le cadre des affaires scolaires, qui implique d'augmenter le temps de travail d'un agent en contrepartie de la réduction de la mise à

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

disposition d'un agent qui avait un autre employeur public mais que la commune rémunérait pour un complément de temps de travail.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

VU l'article 3 du décret n° 91-298 du 20 Mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

VU la délibération n°02/16 du 24 juin 2016 MODIFICATION ET OUVERTURES DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS,

VU l'ensemble des délibérations précédentes relatives au tableau des emplois,

VU le tableau des effectifs de la Commune de Corcieux,

Considérant que le Conseil municipal, par délibération n°02/16 du 24 juin 2016 MODIFICATION ET OUVERTURES DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS, a ouvert un emploi d'adjoint d'animation territorial à temps non-complet à raison de 27/35ème, que pour des raisons de bonne organisation, cet emploi est porté à temps complet ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

ACCEPTE la modification du tableau des emplois telle que présentée,

PRECISE que le tableau des emplois est joint en annexe de la présente délibération,

PRECISE que le poste est ouvert au 1^{er} octobre 2017,

DIT que les crédits correspondants qui seront rattachés au chapitre 012 - Frais de Personnel - du budget de l'exercice en cours.

N° 03/17 – SERVITUDE GRDF POUR LE RESEAU DU STADE

Débat : Monsieur le Maire retrace l'historique des travaux des vestiaires du stade qui ont conduit à choisir de raccorder ceux-ci au réseau de GRDF. Afin de pouvoir assurer les potentielles interventions sur le réseau, GRDF doit ainsi disposer d'une servitude de passage des canalisations sur les parcelles propriétés de la commune.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le courrier de l'office notariale de la SCP H. CROZAT T. PIERLOT E. ROGE en date du 21 août 2017,

Considérant que Monsieur le Maire doit conclure une convention de servitude avec GRDF pour le passage d'une canalisation souterraine de gaz sur les parcelles cadastrées section A n°1321 et 1322a ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

A L'UNANIMITE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la servitude au profit de GRDF pour le réseau du stade et à signer tout acte nécessaire pour la rendre effective.

N° 04/17 – TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE SMDEV -ZAC DES GRANDES FOURRIERES

Débat : Monsieur le Maire présente la situation pour le financement des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique sur la ZAC des Grandes Fourrières. Le dossier de subvention voté lors du Conseil de janvier 2017 n'ayant pas eu un score suffisamment élevé auprès du SMDEV, il est reporté à l'année 2018. En conséquence il est proposé de renouvelé la demande de subvention.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le projet présenté par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges (SMDEV) en date du 27 janvier 2017,

VU le courrier du SMDEV en date du 27 juin, informant que le dossier de subvention de la Commune de Corcieux n'avait pas été retenu pour le programme 2017,

Considérant la nécessité de l'enfouissement du réseau électrique de la ZAC des Grandes Fourrières ;

Considérant que le coût de l'opération s'élève à 73 496,94 € TTC et que les travaux sont susceptibles d'être financés par le Département des Vosges au titre du FACE C ou du Programme Départemental « Environnement » ou pas SMDEV au titre du Programme Environnement et Cadre de vie 2018 ;

Considérant que la participation de la commune s'élève à 20% du montant TTC des travaux, plafonné à 110 000€ TTC de travaux puis 55% du montant TTC des travaux au-delà de ce montant, conformément à la décision du Comité du SMDEV en date du 20 décembre 2007 ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

DECIDE de la réalisation des travaux conformément au projet présenté pour un montant de 73 496,94 € TTC ;

AUTORISE la réalisation des travaux par le SMDEV, maître d'ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention ;

S'ENGAGE à verser au SMDEV dès que la demande lui en sera faite, la somme de 14 699,39.€, représentant 20% du montant des travaux TTC, plafonné à 110 000 € TTC de travaux puis 55% du montant TTC des travaux au-delà de ce montant.

Questions diverses :

Etat des demandeurs d'emploi

Population	Nombre de demandeurs
Hommes	55
Femmes	58
Total	113
	<i>Dont</i>
Indemnisables	91
Non-indemnisables	23

Informations diverses au Conseil :

- Prémption :

Propriétaire	Acquéreur	Type	Section	N° cadastre	Surface (m ²)	Adresse	Prix (€)	Prémption
M. & Mme LOURENCO DA GRACA Armindo	M. Maxence PIQUET & Mme Aurore LEVERT	Bâti sur terrain propre	D	0402 0404	627 198	3 Rue Pierre Nicole Rue Pierre Nicole	147.000	Non
M. BROGLIO Jacques	M. Kévin DIDIER	Non bâti	AC	69	57 216	Rue d'Alsace	2.500	Non
GERARD LOISIRS	M. & Mme Bruno LENCLO	Non-bâti	D	0470 0471 0472 0473 0474 0475	495 484 494 411 395 394	Résidences des Roches – Aux Creux	30.000 € (pour le lot n°9)	Non
Consorts LESAING	M. Gabriel EHRETSMANN & Mme Christelle CHANEL	Bâti	A	1702	1650	46 Rue de la Gare	100.000	Non
THENAULT Gérald	M. Didier DEMOGEOT	Bâti sur terrain propre	C	1206 1207	122 188	Rein du pré	164.000	Non
CONTI Jean-Louis, HOUOT Corinne, HOUOT Francis	M. & Mme Jacques Dominique HOUOT	Non bâti	D	195 410	245 115	3 Rue James Wiese Aux Creux	9.000	Non
JACQUEL Micheline, HOUOT Brigitte, HOUOT Christine	M. Benjamin LHOME & Mme Marine GRAH	Non bâti	B	1286	1280	Rue d'Alsace	21.000	Non

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

- Monsieur le Maire évoque la possibilité de la vente d'un terrain supplémentaire sur la ZAC des Grandes Fourrières, et l'aménagement d'une servitude dans cette zone, servant à accéder à la noue du Neuné. Il propose d'envisager un parcours lié au terrain d'aviation situé à Corcieux lors de la Première Guerre mondiale. Il fait un point sur les différentes réunions prévues à la communauté d'agglomération. Par ailleurs, une permanence fiscale aura lieu en Mairie les jeudis 12 octobre et 9 novembre. Monsieur le Maire fait état de son intervention auprès du Conseil départemental pour étudier le risque présenté par le carrefour de Rambaville assez accidentogène. Il a été contacté par le Sous-Préfet à ce sujet. Enfin, Monsieur le Maire évoque le cas du projet de fusion de la maison de retraite de Corcieux avec des structures de Bruyères, et pour une autre affaire concernant la maison de retraite, la possibilité d'achat de l'ancien bâtiment par un investisseur immobilier.
- Madame SAVIER fait état des travaux qui ont eu lieu à l'école et propose aux Conseillers de la visite. Elle évoque « La Nuit des Mots Vivants », animation organisée sous l'égide de la médiathèque des Vosges. Madame SAVIER a rencontré la nouvelle directrice de la médiathèque intercommunale de Saint-Dié-des-Vosges et des nouveaux projets de mise en réseau. Elle distribue un article informatif au sujet des compteurs Linky.
- Madame CALBRIX évoque le projet de RAM mis en place la Communauté d'Agglomération. Elle devrait disposer en partie des locaux de l'intercommunalité sur Corcieux, et elle fera des animations dans d'autres salles communales.
- Un point est fait sur l'organisation du parc de regroupement du 32^{ème} Rallye Vosgien.
- Point sur les travaux :
 - PM : les travaux d'aménagements sont presque terminés. Il reste encore quelques finitions. Le kinésithérapeute, la sage-femme et les infirmières seront tous installés pour le 1^{er} octobre. Une réflexion est engagée pour mettre rapidement en place un panneau pour indiquer le Pôle médical. Le panneau sera installé avant la révision totale de la signalétique de la Commune pour répondre à la demande des professionnels de santé.
 - Monsieur Jean-Yves PENTECOTE fait un point sur les travaux :
 - Pour les PPI, les travaux sont en attentes de réception définitive ;
 - Ruxurieux : Broglio va bientôt achever son intervention.
 - Busage Croix Florence : des finitions doivent encore être faites.
 - Rambaville, les travaux seront terminés dans une semaine.
 - Gravillonnage Rue James WIESE doit être faits dans quelques semaines.
 - Cimetière : de la terre végétale doit être fournie à l'entreprise qui intervient et elle s'occupera de sa mise en place. Un grand caveau est destiné à servir d'ossuaire. 35 tombes sur 36 ont été reprises, 1 seule n'a pas pu être reprise.
- Madame THIRIET informe que la fédération des Restos du Cœur envisagerait d'imposer la mise à disposition d'un local permanent à Corcieux d'ici 2 ans, au risque de ne plus assurer de permanence sur la commune.

Après avoir demandé si des membres voulaient intervenir, Monsieur le Maire constate qu'il n'y a plus d'intervention et clôt la séance le 22 septembre 2017 à 23h23.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CORCIEUX (Vosges)

Annexe à la délibération N° 02/17 – PASSAGE A TEMPS PLEIN D'UN ADJOINT D'ANIMATION

TABLEAU DES EMPLOIS - Commune de Corcieux		Suite à la délibération n°02/17 du 22 septembre 2017						
Service administratif								
Emplois permanent	Filière	Catégorie	Grade correspondant	Temps de travail	Effectif(s)	Note	Délibération	
Secrétaire général	Administrative	A	Attaché principal	Temps complet	1		N° 05/15 du 11.05.17	
Secrétaire général (temporaire)	Administrative	A ou B	Attaché principal OU attaché OU rédacteur principal de 1ère classe OU rédacteur principal de 2ème classe OU rédacteur	Temps complet	1		N° 02/17 du 05.07.17	
Agent de gestion administratif, du service population et du personnel	Administrative	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Temps complet	1		N° 12/12 du 26.10.12	
Agent de gestion administratif et des finances	Administrative	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	Temps complet	1		N° 10/13 du 22.02.13	
Agent de gestion administratif et de l'urbanisme	Administrative	C	Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	25/35ème	1		N° 04/17 du 02.06.17	
Service technique								
Emplois permanent	Filière	Catégorie	Grade correspondant	Temps de travail	Effectif(s)	Note	Délibération	
Responsable de service	Technique	C	Agent de maîtrise OU agent de maîtrise principal	Temps complet	1		N° 24/17 du 31.03.17	
Ouvrier polyvalent	Technique	C	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Temps complet	2		N° 04/17 du 02.06.17	
Ouvrier polyvalent	Technique	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Temps complet	2		N° 04/17 du 02.06.17 et N° 05/15 du 27.02.15	
Ouvrier polyvalent	Technique	C	Adjoint technique OU adjoint technique principal de 2ème classe OU adjoint technique principal de 1ère classe	Temps complet	1		N° 24/17 du 31.03.17	
					A titre d'information, emplois aidés :		4	
Service animation								
Emplois permanent	Filière	Catégorie	Grade correspondant	Temps de travail	Effectif(s)	Note	Délibération	
Responsable de service	Animation	B	Animateur territorial	Temps complet	1		N° 09/16 du 29.01.17	
Agent d'animation enfance et petite enfance	Animation	C	Adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe	Temps complet	2 *		N° 04/17 du 02.06.17	
Agent d'animation et d'entretien	Animation	C	Adjoint territorial	Temps complet	1		N° 02/16 du 24.06.17	
Agent d'entretien polyvalent	Technique	C	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Temps complet	1		N° 02/17 du 22.09.17	
Agent d'entretien polyvalent	Technique	C	Adjoint technique territorial	Temps complet	1		N° 108/08 du 24.11.08	
A.T.S.E.M.	Sanitaire et social	C	A.T.S.E.M. principal de 1ère classe	Temps complet	1		N° 04/17 du 02.06.17	
A.T.S.E.M.	Sanitaire et social	C	A.T.S.E.M. principal de 1ère classe	Temps complet	1		N° 04/17 du 02.06.17	
Agent d'animation et de communication	-	C ou B	Adjoint d'animation territorial OU adjoint d'animation territorial principal de 2ème classe OU adjoint d'animation territorial principal de 1ère classe OU animateur	20/35ème	1		N° 24/17 du 31.03.17	
					A titre d'information, emplois aidés :		1	
* L'un des deux effectifs ne sera pourvu qu'à partir du 01.12.17								
TOTAL						25		